

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2020-2021



Soutenir et protéger
la croissance

Avant-propos

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que :

« Chaque ministère et organisme public [...] adopte [...] un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) définit une personne handicapée comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter le site Internet de l'OPHQ à l'adresse suivante : www.ophq.gouv.qc.ca.

Contexte, contenu et but poursuivi par ce plan d'action

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un premier plan d'action triennal a été adopté par La Financière agricole du Québec (FADQ) en 2005 ; par la suite, un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été produit annuellement. Par la mise à jour de ce plan d'action, la FADQ prend l'engagement d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à son organisation ou qui font partie des membres de son personnel.

Dans cette optique, la FADQ a identifié et rendu publique une série de mesures visant à rendre accessibles aux personnes handicapées ses programmes et services. La notion d'accessibilité englobe l'accès aux lieux physiques, les modes de communication adaptée, l'approvisionnement lors d'achat de biens et services ainsi que l'embauche de personnes handicapées.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées inclut le suivi des mesures qui ont été entreprises pour éliminer ou prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées qui utilisent les installations et les services de l'organisation. Il comporte également des mesures visant à assurer la sécurité des membres de son personnel ayant une incapacité, ainsi que des mesures visant à sensibiliser l'ensemble de ses employés aux actions accomplies pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Le présent plan d'action se divise en six sections :

1. Présentation de la FADQ ;
2. Plan d'action 2020-2021 ;
3. Engagement de la FADQ ;
4. Bilan des actions réalisées en 2019-2020 ;
5. Coordination des services aux personnes handicapées ;
6. Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021.

Section 1 : Présentation de la FADQ

NOTRE MISSION

La FADQ a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire du Québec, contribuant ainsi à son essor économique et à la création d'emploi. Son mandat est de stimuler les investissements et de protéger les revenus, en vue de favoriser la réussite et la pérennité des entreprises agricoles. Dans la poursuite de cette mission, l'organisation attache donc une importance particulière au développement du secteur primaire.

Pour faire face aux risques financiers, économiques et climatiques, la FADQ offre une vaste gamme d'outils financiers. Indépendamment de leurs dimensions, de leurs secteurs d'activité et de leur situation géographique sur le territoire du Québec, l'organisation met à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur. Enfin, comme cela a été précisé dans le rapport annuel 2018-2019, elle administre des valeurs assurées de près de 3,9 milliards de dollars et son portefeuille de prêts garantis atteint 5,48 milliards de dollars.

NOTRE CLIENTÈLE

En tant qu'organisme québécois unique chargé de la gestion des outils financiers destinés au monde agricole et agroalimentaire, la FADQ entretient des relations d'affaires avec plus de 24 000 entreprises agricoles et forestières. Elle procède régulièrement à l'évaluation de la satisfaction de sa clientèle au moyen de divers sondages, le plus récent ayant été effectué en mars 2019. Ce dernier révélait que les entreprises agricoles sont satisfaites des services dispensés par la FADQ dans une proportion de 86 %.

NOTRE STRUCTURE

La FADQ est un organisme public dirigé par un conseil d'administration. Le président-directeur général assure la réalisation de la mission de l'organisation. Son personnel possède une compétence unique lui permettant d'offrir des services spécialisés et de qualité, par l'entremise de 16 centres de services et de comptoirs desservant l'ensemble du Québec. Depuis septembre 2005, le siège social situé à Lévis, au sud de Québec, dans la région de Chaudière-Appalaches, regroupe l'ensemble des unités administratives centrales, qui représentent 309 employés.

NOTRE EFFECTIF

Au 31 mars 2019, l'effectif de la FADQ totalisait 578¹ employés, dont 269 dans les centres de services, partout sur le territoire québécois. La proportion des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier de la FADQ est de 1,6 %.

1. Inclut les employés réguliers, occasionnels et saisonniers, et exclut les étudiants et les stagiaires.

Section 2 : Plan d'action 2020-2021

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité au lieu et poste de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas d'emblée à la condition particulière d'une personne handicapée.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Effectuer, si c'est nécessaire et raisonnable, les améliorations dans les établissements où les employés et la clientèle handicapée auraient des besoins spécifiques.	En continu	Direction des ressources financières et matérielles (DRFM)	Nombre d'améliorations effectuées / Nombre total de demandes.
Effectuer les travaux d'adaptation des lieux et du poste de travail pour un employé ayant une ou plusieurs incapacités.	En continu	DRFM	Nombre d'adaptations effectuées / Nombre total de demandes.
Installer un bouton-poussoir pour faciliter l'accès aux salles de toilettes du premier, deuxième et quatrième étage du siège social.	Mars 2022	Propriétaire du siège social / DRFM	Date d'installation des dispositifs sur les trois étages.
S'assurer que l'accès entre les stationnements pour personnes handicapées et l'édifice du siège social soit toujours déneigé avant 7 h 45, 11 h 30 et 16 h pour faciliter les déplacements. À préciser dans le contrat.	Annuellement	DRFM	Nombre de rappels effectués pour le déneigement à la personne responsable.

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité aux documents, services au public et mesures d'accommodements offerts n'est pas nécessairement adaptée pour répondre aux besoins spécifiques d'une personne handicapée.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	En continu	Vice-présidence à la clientèle	Nombre de suivis effectués / Nombre de plaintes reçues.
Offrir, sur demande, les services d'un interprète.	En continu	Direction des communications (DC)	Nombre de demandes / Nombre total de demandes.
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public (dépliants, brochures, etc.) dans des modes adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	DC	Nombre de documents adaptés / Nombre de documents demandés.
Adapter de façon proactive les documents téléchargeables de la FADQ et s'assurer que ceux-ci soient facilement repérables, conformément à la politique gouvernementale d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	En continu	Direction de la sécurité, des technologies et des opérations	Nombre de documents adaptés annuellement.
Fournir, sur demande, les documents administratifs destinés à la clientèle (formulaires, contrats, documents d'information sur les programmes, etc.) dans des formats adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).	En continu	DC	Nombre de documents rendus disponibles / Nombre total de demandes.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Poursuivre les activités de simplification des communications avec la clientèle 2018-2022.	Selon les activités prévues au plan d'action 2020-2021	DC	Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions prévues au plan de simplification des communications en 2020-2021.
Élaborer un aide-mémoire (ex. : liste des responsables, s'il y a lieu) afin de mieux servir sa clientèle ayant différents types d'incapacités.	Mars 2021	DC	Date de la diffusion de l'aide-mémoire au personnel.
Participation de la coordonnatrice du plan d'action à au moins une formation ou un atelier offert par l'OPHQ.	Annuellement	Direction des ressources humaines (DRH)	Nombre de participations dans l'année.

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les mesures d'accessibilité inscrites dans le plan d'action de la FADQ demeurent méconnues de la population et des membres de son personnel.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Rendre public le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021 par l'entremise du site	Annuellement	DC	Date de diffusion du plan d'action sur le site Internet de la FADQ.

PRIORITÉ 3 : RECRUTEMENT RÉGULIER ET RÉINTÉGRATION

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées représentent une faible proportion de l'effectif de la FADQ.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Lors d'un recrutement régulier, présenter en priorité la candidature des personnes handicapées inscrites dans les banques de personnes qualifiées et correspondant à l'emploi à combler.	En continu	DRH	Nombre de personnes handicapées recrutées pour un poste régulier / Nombre total de personnes recrutées pour un poste régulier à la FADQ.
Sensibiliser et favoriser l'embauche d'étudiants ou de stagiaires handicapés.	En continu	DRH	Nombre de sensibilisations réalisées annuellement. Nombre de personnes handicapées embauchées comme étudiants ou stagiaires / Nombre total de personnes embauchées comme étudiants ou stagiaires.

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées demeurent peu nombreuses dans les banques de personnes qualifiées émises à la suite de processus de qualification.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Veiller à ce que les moyens d'évaluation (lors des processus de qualification particuliers et des promotions à la suite de la réévaluation d'un emploi) soient adaptés aux besoins des personnes handicapées.	En continu	DRH	Nombre d'adaptations effectuées / Nombre total de demandes.

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les gestionnaires se prévalent peu du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH).

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Informer les gestionnaires de la possibilité d'accueillir une ou un stagiaire dans le cadre du PDEIPH.	Annuellement	DRH	Nombre de demandes de stages effectuées par la FADQ dans le cadre du PDEIPH.

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Le personnel de la FADQ peut manquer d'information en lien avec la réalité vécue par les personnes handicapées.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Sensibiliser, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, l'ensemble du personnel à l'importance d'intégrer à part entière les personnes handicapées au sein de l'organisation et de la société québécoise.	1 ^{er} au 7 juin 2020	DRH	Date de diffusion de la sensibilisation.
Rendre accessible aux membres du personnel, par le biais de l'intranet, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021.	Annuellement	DRH	Date de diffusion du plan d'action dans l'intranet de la FADQ.
Si nécessaire, renvoyer les gestionnaires et les employés à l'information contenue dans la section « Mieux accueillir les personnes handicapées » se trouvant sur le site Internet de l'OPHQ.	En continu	DRH	Nombre de gestionnaires référés au site Internet de l'OPHQ / Nombre de demandes d'information reçues.

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les besoins spécifiques des personnes handicapées peuvent être omis lors de l'achat ou la location de biens ou services.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Faire affaire, lorsque possible, avec des fournisseurs embauchant des personnes handicapées lors de l'acquisition de biens et services, dans le respect des procédures et règles de la fonction publique.	En continu	DRFM	Nombre de contrats signés avec ces fournisseurs.
Adopter des mesures inclusives d'approvisionnement en tenant un inventaire de produits accessibles pour des besoins futurs d'employés et répondant au plus grand nombre de personnes possibles, y compris les personnes handicapées.	En continu	DRFM	Nombre d'acquisitions réalisées pour répondre à des besoins spécifiques et non comblés par l'inventaire de produits tenu par l'organisation.
Participer à au moins une formation ou un atelier de sensibilisation du personnel impliqué dans les approvisionnements à la DRFM.	Annuellement	DRFM	Nombre de participations à un atelier de sensibilisation par année.
Sensibiliser le personnel responsable des acquisitions à la Direction principale des ressources informationnelles (DPRI) en procédant à leur abonnement électronique au cyberbulletin de l'OPHQ.	Juin 2020	DPRI	Nombre d'abonnements annuels.

PRIORITÉ 6 : INCLUSION SOCIALE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : L'inclusion et l'inégalité sociale peuvent parfois être un défi pour les personnes handicapées.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Réaliser les actions prévues en 2020-2021 de la Stratégie de positionnement en matière d'engagement communautaire 2020-2022.	Mars 2021	Direction des stratégies organisationnelles et du développement durable (DSODD)	Nombre d'actions en lien avec l'engagement communautaire.

PRIORITÉ 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Difficultés/Obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées ne sont pas toujours consultées pour l'élaboration du plan d'action.

Mesures	Échéancier	Responsable	Indicateurs
Pour l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021, constituer un groupe de travail représentatif de l'organisation auquel participera au moins une personne handicapée.	Annuellement	DRH	Nombre de personnes handicapées incluses dans les membres du groupe de travail pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021.
Prévoir au moins deux rencontres du comité de travail pour l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Au cours d'une de ces rencontres, analyser comment il serait possible d'intégrer davantage les personnes handicapées à l'emploi de la FADQ aux travaux d'élaboration (groupe de discussion, sondage, rencontres individuelles...).	Annuellement	DRH	Nombre de rencontres tenues par le groupe de travail pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021.

Section 3 : Engagement de la FADQ

La FADQ est soucieuse d'assurer un service de qualité à l'ensemble de sa clientèle. Étant donné l'importance et la portée des programmes qu'elle gère et qu'elle offre aux producteurs agricoles, il est essentiel que tous y aient accès et en comprennent les implications en toute équité.

Les établissements de la FADQ répondent tous aux exigences minimales requises par la Régie du bâtiment du Québec, et ce, dans le souci de faciliter l'accès des personnes handicapées au siège social et aux centres de services. Ainsi, pour l'ensemble des établissements de la FADQ, les personnes handicapées peuvent bénéficier :

- ✓ d'un ou des espaces de stationnement réservés ;
- ✓ de l'accessibilité architecturale des lieux (ascenseurs, toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, etc.) ;
- ✓ d'une signalisation visuelle ;
- ✓ d'un service d'accueil à la clientèle.

Le plan des mesures d'urgence a également été mis à jour en octobre 2016 et prévoit, pour les cas particuliers, une équipe de moniteurs qui sont formés et dédiés à accompagner toute personne handicapée ou nécessitant une attention particulière (troubles cardio-respiratoires, femmes enceintes, phobies, etc.) pour les diriger vers les sorties d'urgence en cas d'évacuation de l'édifice.

De plus, lors de la tenue d'appels d'offres pour de nouveaux locaux ou lors du réaménagement de ses espaces de travail, les autorités de la FADQ portent une attention particulière aux opportunités d'accroître les aménagements adaptés. Enfin, des services d'ergonomie permettant l'adaptation d'un poste de travail sont offerts dans tous les établissements de la FADQ.

L'application des mesures énumérées dans ce plan d'action, ainsi que toute autre action jugée pertinente à l'égard des personnes handicapées, demande une action concertée de la part du personnel de l'organisation. En élaborant un Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et en désignant une coordonnatrice pour ce dossier, les autorités de l'organisation s'engagent à assurer à sa clientèle, ainsi qu'à son personnel ayant des incapacités, l'accès à ses produits et services dans le respect des principes d'équité et d'autonomie.

Section 4 : Bilan des actions réalisées en 2019-2020

PRIORITÉ 1 : ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE LA FADQ

Mesure : Effectuer, au besoin, les améliorations pertinentes et raisonnables dans les établissements où les employés et la clientèle handicapée auraient des besoins spécifiques.

- Deux adaptations ont été apportées en 2019-2020 au siège social. La première amélioration, soit l'ajout de boutons-poussoir aux salles de toilettes du rez-de-chaussée ainsi qu'au troisième étage, remonte au mois de février 2020. La seconde amélioration a consisté en l'ajout d'un amplificateur au poste de réception, ce qui facilite la capacité d'entendre les demandes verbales faites à la personne présente derrière le poste d'accueil.

Mesure : Réaliser les travaux d'adaptation des lieux et du poste de travail pour un employé ayant une ou plusieurs incapacités.

- Une adaptation du poste de travail a été effectuée à la suite d'une demande formulée en 2019 par une employée ayant des problèmes de surdité.

Mesure : S'assurer que l'espace entre les stationnements pour les personnes handicapées et l'édifice du siège social soit toujours déneigé à l'heure du dîner pour faciliter les déplacements.

- Cinq rappels ont été faits auprès de l'entreprise de déneigement afin de s'assurer que l'espace entre les stationnements pour les personnes handicapées et l'édifice soit déneigé et accessible.

PRIORITÉ 2 : ACCÈS GÉNÉRAL À NOS SERVICES

Mesure : Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.

- Aucune plainte de la part de personnes handicapées, qu'il s'agisse de clients ou d'employés, n'a été enregistrée.

Mesure : Offrir, sur demande, les services d'un interprète.

- Aucune demande liée aux services d'un interprète n'a été faite.

Mesure : Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public (dépliants, brochures, etc.) dans des modes adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).

- Aucune demande d'adaptation des documents informatifs n'a été formulée.

Mesure : Adapter de façon proactive les documents téléchargeables de la FADQ, conformément à la politique gouvernementale d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

- 84 documents téléchargeables ont été validés et 20 documents ont nécessité des correctifs, conformément à la politique gouvernementale d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

Mesure : Fournir, sur demande, les documents administratifs destinés à la clientèle (formulaires, contrats, documents d'information sur les programmes, etc.) dans des formats adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées (support audio, gros caractères, fichier électronique, braille, etc.).

- Aucune demande d'adaptation des documents administratifs n'a été formulée.

Mesure : Poursuivre les activités de simplification des communications avec la clientèle.

- Pour mener à bien le projet de simplification des communications écrites, un comité a été mis en place et a proposé un plan d'action. Ce qui a donné lieu à :
 - la tenue régulière de comités de lecture formés de représentants de plusieurs unités administratives pour simplifier les lettres ;
 - la révision de 144 lettres sur trois ans. À ce jour, 30 % des lettres ont été simplifiées pour le secteur assurances et 10 % en financement.

Mesure : Évaluer la possibilité de se référer à un aide-mémoire (ex. : liste des responsables, s'il y a lieu) afin de mieux servir sa clientèle ayant différents types d'incapacités.

- Au cours de l'année 2019-2020, la possibilité de se référer à un aide-mémoire a été évaluée par les membres du comité qui travaille à l'élaboration du présent plan d'action. La mesure a été modifiée pour l'année 2020-2021, afin d'élaborer cet aide-mémoire.

Mesure : Participation de la coordonnatrice du plan d'action à au moins une formation ou un atelier offert par l'OPHQ.

- La coordonnatrice du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a participé à une formation offerte par l'OPHQ.

Mesure : Rendre public le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020 par l'entremise du site Web de la FADQ.

- Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020 a été diffusé sur le site Web de la FADQ dans une page dédiée à l'accessibilité Web.

Le site Web de la FADQ contient une page dédiée spécifiquement à l'accessibilité Web, dans lequel est diffusé annuellement le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De même, les informations contenues sur le site Internet de la FADQ sont accessibles dans les lecteurs d'écrans.

Par ailleurs, il est mentionné dans les dépliants et sur le site Web de la FADQ qu'une personne handicapée puisse, sur demande, bénéficier de la documentation en médias adaptés ou obtenir de l'assistance si elle éprouve des difficultés à remplir les formulaires mis en ligne. De plus, une conseillère ou un conseiller de l'organisation peut se rendre chez un client présentant une incapacité auditive si celui-ci le demande. Enfin, tous les documents *informatifs* dédiés au grand public ainsi que tous les documents *administratifs* destinés à la clientèle peuvent être fournis, sur demande, dans un format adapté aux besoins de la personne handicapée.

À l'occasion de la Semaine québécoise de la canne blanche 2019, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain a dévoilé les résultats d'une étude portant sur l'accessibilité. Le site Web de la FADQ a obtenu la note de 8,8/10. Le site se classe ainsi en 4^e place (ex æquo avec la Commission des transports du Québec) dans la catégorie des sites gouvernementaux (115 sites analysés) et en 20^e place au classement global (959 sites analysés).

PRIORITÉ 3 : EMBAUCHE OU RÉINTÉGRATION EN EMPLOI

Mesure : Présenter, en priorité et lorsque possible, la candidature des personnes handicapées inscrites dans les banques de personnes qualifiées et correspondant à l'emploi à combler.

- La candidature des personnes handicapées inscrites dans une banque de personnes qualifiées est présentée en priorité aux gestionnaires lors d'un recrutement régulier.
- Aucune personne handicapée n'a été recrutée pour un poste régulier sur un total de 27 personnes recrutées.

Mesure : Sensibiliser et favoriser l'embauche d'étudiants et stagiaires handicapés.

- La candidature des personnes handicapées qui sont inscrites au Placement étudiant est présentée en priorité aux gestionnaires. Aucun étudiant ou stagiaire handicapé n'a été embauché.

Mesure : Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins des personnes handicapées lors de la tenue de processus de qualification.

- Aucune demande d'adaptation n'a été formulée lors de l'administration des moyens d'évaluation pour les processus de qualification particuliers et les promotions à la suite de la réévaluation d'un emploi.

Mesure : Informer les gestionnaires de la possibilité d'accueillir une ou un stagiaire dans le cadre du PDEIPH.

- Une note a été acheminée aux gestionnaires pour annoncer la période d'inscription au PDEIPH.
- Aucun projet d'emploi n'a été présenté en 2019-2020.

PRIORITÉ 4 : SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Mesure : Sensibiliser, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, l'ensemble du personnel à l'importance d'intégrer à part entière les personnes handicapées au sein de l'organisation et de la société québécoise.

- Un article paru dans le journal interne *L'Expresso* a été déposé dans l'intranet pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées 2019, sous le thème « Ensemble, bâtissons une société plus inclusive » afin de sensibiliser le personnel. Des affiches ont également été installées au siège social.

Mesure : Rendre accessible aux membres du personnel, par le biais de l'intranet, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020.

- Le plan d'action a été déposé dans l'intranet de la FADQ le 4 juin 2019, et son dépôt a été annoncé par le biais de l'article dans *L'Expresso* paru lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2019.

Mesure : Au besoin, renvoyer les gestionnaires et les employés à l'information contenue dans la section « Comment accueillir et servir une personne ayant une incapacité » se trouvant sur le site Internet de l'OPHQ.

- Aucune demande d'information n'a été adressée à la DRH concernant l'accueil d'une personne ayant une incapacité ; par conséquent, aucun renvoi n'a eu lieu en 2019-2020.

PRIORITÉ 5 : APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES

Mesure : Faire affaire, si possible, avec des fournisseurs embauchant des personnes handicapées lors de l'acquisition de biens et services, et ce, dans le respect des procédures et des règles de la fonction publique.

- La FADQ n'a pas fait affaire avec des fournisseurs qui ont recours à des personnes handicapées pour leur prestation de services.

Mesure : Adopter des mesures inclusives d'approvisionnement en tenant un inventaire de produits accessibles pour des besoins futurs d'employés et répondant au plus grand nombre de personnes possible, y compris les personnes handicapées.

- Au cours de l'année 2019-2020, quatre acquisitions ont permis de répondre à des besoins spécifiques, dont deux fauteuils sur mesure et deux tables assis-debout électriques recommandés par un ergonomiste.

Mesure : Participation à au moins une formation ou un atelier de sensibilisation du personnel impliqué dans les approvisionnements à la DRFM.

- Une personne de la DRFM a pris connaissance de la mise à jour du guide concernant les stationnements réservés aux personnes handicapées lors de sa parution, en juin 2019. Il n'y a pas eu de formation ou d'atelier de sensibilisation pour le personnel impliqué dans les approvisionnements en 2019-2020.

Mesure : Sensibiliser le personnel responsable des acquisitions à la DC en procédant à leur abonnement au bulletin *L'Approvisionnement accessible* (OPHQ).

- Deux membres du personnel de la DC ont procédé à leur abonnement au cyberbulletin de l'OPHQ puisque le bulletin *L'Approvisionnement accessible* (OPHQ) n'est plus produit depuis 2018.

PRIORITÉ 6 : INCLUSION SOCIALE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Mesure : S'assurer qu'au moins une action annuelle visant à encourager des initiatives ou des organismes communautaires agricoles contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités soit incluse au Plan d'action de développement durable (PADD) 2019-2022.

Au cours de la dernière année, la FADQ a encouragé deux initiatives d'employés bénévoles et trois organismes communautaires agricoles :

- pour une troisième année consécutive, la FADQ a appuyé l'aménagement du Potager des FADQulteurs. Ce potager d'une superficie de 15 m² est aménagé au siège social de la FADQ. Le Potager des FADQulteurs a remis, au cours de l'été 2019, toutes ses récoltes de légumes à l'organisme communautaire Le Grenier de Lévis qui œuvre dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- la FADQ a organisé une journée de récolte sur la ferme maraîchère Les Moissonneurs Solidaires pour une cinquième année. Cette activité communautaire s'est tenue le 5 octobre 2019. Une vingtaine d'employés et leur famille ont ramassé bénévolement quelque 55 200 livres de choux destinés aux banques alimentaires du Québec ;
- en novembre 2019, l'organisation a versé une aide financière à la coalition d'organismes Agri-Ressources Arthabaska-Érable, un réseau dont les initiatives visent à contrer la détresse psychologique en milieu agricole ;
- une aide financière a été versée par la FADQ au mois de mars 2020 à l'organisme Au cœur des familles agricoles. Cet organisme œuvre à la création d'un réseau d'entraide dans le milieu agricole. Il soutient l'entraide communautaire pour les personnes gravitant autour des travailleurs agricoles et de leurs familles ;

- une aide financière a été versée par la FADQ au mois de mars 2020 à la ferme Les Moissonneurs Solidaires. Cet organisme aide des personnes en difficulté à reprendre leur place dans la société grâce à des travaux agricoles destinés à approvisionner les banques alimentaires du réseau Moisson Québec ;
- en février 2019, l'organisation a adopté une Stratégie de positionnement en matière d'engagement communautaire 2020-2022 et un plan d'action pour sa mise en œuvre au cours des deux prochaines années. Cette stratégie démontre la volonté de la FADQ à s'engager dans la collectivité afin de contribuer à l'inclusion sociale et la réduction des inégalités, particulièrement dans le secteur agricole et agroalimentaire ;
- outre les initiatives prévues au PADD, la FADQ a participé encore cette année à la campagne Entraide et à la campagne de l'œillet pour la Société canadienne de la sclérose en plaques.

PRIORITÉ 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mesure : En vue de l'élaboration du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020, constituer un groupe de travail représentatif de l'organisation auquel participera au moins une personne handicapée.

- Un groupe de travail représentatif de l'organisation a été constitué pour élaborer le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020. Ce groupe inclut une personne handicapée.

GROUPE DE TRAVAIL

M. Francis Arsenault, Direction de la sécurité, des technologies et des opérations

M^{me} Nathalie Dion, Vice-présidence à la clientèle

M^{me} Mélanie Giguère, Direction des ressources financières et matérielles

M^{me} Caroline Neault, Direction des ressources humaines

M^{me} Pascale Perron, Direction des ressources humaines

M^{me} Fabienne Robert, Direction des ressources financières et matérielles

M^{me} Stéphanie Roy-Bourget, Direction des communications

Section 5 : Coordination des services aux personnes handicapées

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Madame Pascale Perron
Conseillère en gestion des ressources humaines
Direction des ressources humaines
La Financière agricole du Québec
1400, boulevard Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Courriel : pascale.perron@fadq.qc.ca
Téléphone : 418 834-6867, poste 6555

Section 6 : Adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2021

Le Plan d'action de La Financière agricole du Québec à l'égard des personnes handicapées pour l'exercice 2020-2021 a été adopté par le président-directeur général, à Lévis, le 22 juin 2020.

ERNEST DESROSIERS
Président-directeur général
La Financière agricole du Québec